



Paris, le 25 février 2014

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### **Bénéficiaires de minima sociaux : des conditions de vie et de logement marquées par la pauvreté et les privations**

**Deux études permettent d'approcher les conditions de vie et de logement des bénéficiaires de minima sociaux, selon le type de prestations sociales, à la fin 2012. Elles dévoilent une forme de pauvreté largement répandue parmi les allocataires.**

Percevoir un revenu minimum garanti ne permet pas toujours de vivre décemment. **C'est le cas de plus de la moitié des bénéficiaires de minima sociaux, considérés comme pauvres en termes de conditions de vie, en France à la fin 2012.** Ils cumulent au moins huit difficultés parmi les vingt-sept retenues par l'Insee, entre contraintes budgétaires, retards de paiement, restrictions de consommation et difficultés liées au logement.

**Cette pauvreté, plus large que la pauvreté monétaire, se traduit essentiellement par des privations : 60 % d'entre eux en souffrent, soit deux fois plus que les plus modestes de l'ensemble de la population.** Les privations alimentaires sont les plus répandues (20 %). Par manque d'argent pour se nourrir, 9 % ont recours aux colis alimentaires ou aux distributions de repas. Leur santé est également touchée : alors qu'un quart se déclare en mauvaise santé, 18 % ont renoncé à consulter un médecin et 29 % un dentiste, contre respectivement 1 % et 10 % pour l'ensemble de la population.

Ne pas accéder à un logement est un autre marqueur de la pauvreté. **Un bénéficiaire sur quatre n'a pas son propre logement.** Ils sont alors hébergés par des proches (18 %) ou occupent un logement d'emprunt, les autres vivant en foyer, en résidence sociale, en centre d'hébergement, à l'hôtel, dans une habitation mobile ou étant sans domicile. Parallèlement, **plus du tiers des bénéficiaires de minima sociaux vivent dans un logement social.** Globalement, leurs conditions d'habitat sont très difficiles. Les normes du confort de base, notamment sanitaire (eau chaude, toilette intérieure, chauffage...) ne sont pas toujours respectées. En outre, **un allocataire sur cinq vit dans un logement surpeuplé,** soit trois fois plus souvent que l'ensemble des Français.

Ces tensions dans les conditions de vie et de logement, plus ou moins marquées selon la nature des prestations, frappent beaucoup plus les bénéficiaires de minima sociaux que les autres ménages les plus modestes.

*Ces deux études sont issues d'une enquête menée par la DREES au 4<sup>e</sup> trimestre 2012 auprès de 8 450 bénéficiaires d'un revenu minimum garanti au cours des douze derniers mois : RSA, allocation de solidarité spécifique, allocation aux adultes handicapés et minimum vieillesse.*

## TÉLÉCHARGER LES PUBLICATIONS :

- « **Les conditions de vie des bénéficiaires de minima sociaux en 2012 : privations et difficultés financières** », Audrey Isel, *Études et Résultats*, DREES, n° 871, février 2014.
- « **Les conditions de logement des bénéficiaires de minima sociaux en 2012 : difficultés d'accès, surpeuplement et contraintes financières** », Mathieu Calvo et Anne Legal, *Études et Résultats*, DREES, n° 872, février 2014.

### Contact Presse DREES :

Carmela RIPOSA - 01 40 56 88 84 – 06 13 86 64 50  
[carmela.riposa@sante.gouv.fr](mailto:carmela.riposa@sante.gouv.fr) - [drees-infos@sante.gouv.fr](mailto:drees-infos@sante.gouv.fr)